

COMPTE-RENDU DE REUNION
CONSEIL MUNICIPAL DE VITROLLES

SEANCE ORDINAIRE

DU 13 OCTOBRE 2020

L'an deux mille vingt, le **treize du mois d'octobre à 18 heures trente**, en application des articles L.2121-7 et L.2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Municipal de la commune de VITROLLES dans la salle de la mairie sous la présidence de **Mme. Claudie JOUBERT, Maire.**

- Date de la convocation : 9 octobre 2020
- Support de la convocation : Courriel
- Nombre de conseillers en exercice : 11
- Nombre de conseillers présents : 9
- Nombre de conseillers votants : 10

Conseillers présents :

M. Jérôme BONNET, M. Eric COUDOURET, Jérôme FOULQUE, M. Christian GARCIN, Mme Stéphanie ISTRIA, Mme. Claudie JOUBERT, M. François MILLON, Mme Laeticia RUEFF, Mme Josiane SICARD.

Procuration(s) : Mr RICHIER Nicolas donne pouvoir à Claudie JOUBERT

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) : Mr Nicolas RICHIER, Mme Mireille CHABAUD

LE QUORUM EST ATTEINT.

A été nommé comme secrétaire de séance : Josiane SICARD

ORDRE DU JOUR

- Délibération : Convention de délégation de la compétence eau entre la communauté d'agglomération Gap Tallard Durance et la commune.
- Délibération : Création du budget annexe pour la compétence eau potable.
- Délibération : Régularisation de travaux de voirie, réfection de chaussée – Chemin Prémiers.
- Délibération : Demande de subvention au conseil départemental – Projet dénomination & numérotation des rues.
- Délibération : Demande de fond de concours à la communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance pour la rénovation de la salle polyvalente du Plan de Vitrolles.

- Délibération : Attribution de subvention à l'Association des Maires de Alpes Maritimes.
- Délibération modificative : N°1
- Délibération modificative : N°2
- Questions diverses
 - Voirie communale 2021.
 - Demande d'autorisation par l'Office Français de la Biodiversité d'effectuer un suivi loup sur le territoire.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA PRECEDENTE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AOUT 2020

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la précédente réunion de conseil municipal.

DELIBERATION 2020-22 : CONVENTION DE DELEGATION DE LA COMPETENCE EAU ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAP TALLARD DURANCE ET LA COMMUNE

Mme le maire expose au Conseil Municipal :

La communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance propose une convention de délégation de gestion de l'eau potable pour une durée de 7 ans à la commune de Vitrolles.

Etant entendu l'exposé de Mme le maire, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **Approuve** la proposition de **Mme le Maire** ;
- **Décide** d'accepter la convention de l'agglomération Gap-Tallard-Durance.

DELIBERATION N°2020-23 : OUVERTURE DU BUDGET ANNEXE DE L'EAU

Mme le maire propose au Conseil Municipal :

La création d'un budget annexe M49 pour la compétence eau potable.

Etant entendu l'exposé de Mme le maire, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **Approuve** la proposition de **Mme le Maire** ;
- **Décide** La création d'un budget annexe M49 eau potable.

DELIBERATION N°2020-24 : REGULARISATION TRAVAUX DE VOIRIE CHEMIN PREMIENS

Mme le maire propose au Conseil Municipal :

Une délibération de régularisation concernant les travaux de voirie du chemin de Prémiers qui ont débuté le 1^{er} septembre 2020, afin de pouvoir prétendre à la subvention du département.

Etant entendu l'exposé de Mme le maire, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **Approuve** la proposition de **Mme le Maire** ;
- **Décide** la régularisation par délibération des travaux de voirie.

**DELIBERATION N°2020-25 : DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL
DEPARTEMENTAL - PROJET DENOMINATION ET NUMEROTATION DES RUES**

Mme le maire expose au Conseil Municipal :

Que le projet dénomination et numérotation des rues, est susceptible de bénéficier d'une subvention du département des Hautes Alpes à hauteur de 70% et propose d'en faire la demande.

Etant entendu l'exposé de Mme le maire, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **Approuve** la proposition de **Mme le Maire** ;
- **Décide** de faire la demande de subvention au conseil départemental.

**DELIBERATION N°2020-26 : DEMANDE DE FOND DE CONCOURS POUR LA
RENOVATION LE LA SALLE POLYVALENTE DU PLAN DE VITROLLES**

Mme le maire propose au Conseil Municipal :

De faire une demande de fond de concours au comité de la communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance pour la rénovation de la salle polyvalente du Plan de Vitrolles.

Etant entendu l'exposé de Mme le maire, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **Approuve** la proposition de **Mme le Maire** ;
- **Décide** de faire la demande de fond de concours au comité de la communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance.

**DELIBERATION N°2020-27 : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION
DES MAIRES DES ALPES MARITIMES**

Mme le maire expose au Conseil Municipal :

L'Association des Maires des Alpes Maritimes a lancé un appel aux dons et à la solidarité pour soutenir les maires des alpes maritimes durement touchés par la tempête ALEX.

Etant entendu l'exposé de Mme le maire, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **Approuve** la proposition de **Mme le Maire** ;
- **Décide** d'accorder la subvention de 1000 euros à l'Association des Maires des Alpes Maritimes.

DELIBERATION MODIFICATIVE : N°2020-01

Mme le maire informe au Conseil Municipal :

Que pour palier au dépassement de crédit, il convient d'établir une décision modificative entre compte.

Etant entendu l'exposé de Mme le maire, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **Approuve** la proposition de **Mme le Maire** ;
- **Décide** de faire une délibération modificative.

DELIBERATION MODIFICATIVE : N°2020-2

Mme le maire expose au Conseil Municipal :

Que pour palier à une erreur de répartition entre intérêt et capital il convient d'établir une décision modificative.

Etant entendu l'exposé de Mme le maire, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **Approuve** la proposition de **Mme le Maire** ;
- **Décide** de faire une délibération modificative.

QUESTIONS DIVERSES

- ➔ Voirie communale 2021
- ➔ Coupe de bois : marquage des coupes de bois par l'employé communal et l'ONF dans l'automne.
- ➔ Demande par l'Office Français de la Biodiversité d'effectuer un suivi du loup par le biais de piège photographique.

FIN DE SEANCE A 20H35

Vu pour être affiché le **23 octobre 2020**, conformément aux prescriptions de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu pour être transmis en Préfecture le **23 octobre 2020**, conformément aux prescriptions de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

À Vitrolles, le 23 octobre 2020

Le Maire
Claudie JOUBERT

